



Datum / Date: 20/04/2017
Uur / Heure: 12:47
Vraag / Question: n° 17911

**Question orale de la Députée Kattrin JADIN
à Monsieur Didier REYNDERS, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires
étrangères et européennes, chargé de Beliris et des Institutions culturelles
fédérales
concernant
les élections anticipées de juin 2017
- déposée le 20 avril 2017 -**

Monsieur le Ministre,

Le Parlement britannique a approuvé le projet de la Première Ministre Theresa May sur des élections anticipées le 8 juin prochain.

Ces élections auront lieu avant le début des négociations concernant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Par ce biais, Theresa May souhaite conforter sa majorité au Parlement.

Monsieur le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères et européennes, ma question est, dès lors, la suivante:

- Quelles conséquences pourraient avoir les élections anticipées sur les négociations de la sortie du Royaume-Uni? Je pense notamment au renforcement des partisans du "Brexit dur"?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Kattrin JADIN

Commission

Réponse du Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales à la question orale en Séance plénière n°17911 de Madame Kattrin JADIN concernant "les élections anticipées de juin 2017".

Le Premier ministre Theresa May a annoncé le 18 avril dernier des élections anticipées au Royaume-Uni. Depuis le référendum sur le 'Brexit' en juin 2016 le Parlement britannique est resté divisé et les trois partis d'opposition ont tous menacé le gouvernement de bloquer l'adoption de lois devant permettre de conclure le 'Brexit' voire même de s'opposer à la sortie de l'Union européenne. Pour Madame May, une majorité plus confortable permettrait de 'réunir' Westminster, c'est la raison pour laquelle elle a demandé la dissolution du parlement.

Ces élections n'ont pas de conséquences pour le processus de préparation en cours au sein de l'Union européenne. Il est prévu que le Conseil européen adopte des orientations politiques le samedi 29 avril. La Commission prévoit de présenter un projet de mandat de négociations le 3 mai. Une réunion complémentaire du Conseil Affaires générales est prévue pour le lundi 22 mai afin d'adopter le mandat. La Commission européenne sera en mesure d'entamer les négociations à partir de ce moment.

La réalisation et la réussite du 'Brexit' seront le thème central dans la campagne électorale du gouvernement conservateur. A noter que la période pré-électorale sera particulièrement courte. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur le positionnement concret du prochain gouvernement sur les modalités du 'Brexit'.